

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 12

votants : 14

L'an deux mil vingt-six et le lundi cinq octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session *ordinaire*, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Éric STEIB, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/09/2026

Présents : Éric STEIB, Fabien DESGRANGES, Pascal MONNIER, Etienne SURLEAU, Jean-Paul GRESSARD, Jessie BERNE, David TOZZI, Sylvaine WARTELLE, Clotilde THIRY, Nicolas ABRY, Emeline GREVILLOT, Carole VERDOT.

Excusés : Sandrine MANARA, Loïc LAURENCOT, Emeline VAILLAUT-PREVOT.

Procurations : Sandrine MANARA donne procuration à Sylvaine WARTELLE ; Loïc LAURENCOT donne procuration à Fabien DESGRANGES.

Délibération n° 40 – 2026

Objet : Taux de la Taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)

Monsieur le Maire,

A la suite de l'adoption de la TVLH en date du 07 septembre 2026, le Maire en accord avec les adjoints propose au Conseil Municipal d'appliquer un taux de 25 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer le taux de la TVLH à 25 %, à compter du 1^{er} janvier 2027.

Fait et délibéré en Mairie, les jour mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme :

En Mairie, le 06/10/2026

Le Maire Éric STEIB

Affiché en Mairie le 06/10/2026
Certifié exécutoire par transmission
A la Préfecture le 06/10/2026

